



Difficultés rencontrées concernant la séparation des concubins

Par **brigitte_old**, le **12/07/2007** à **18:33**

bonjour, quel est la conséquence de la séparation des concubins , exposé succinct de ma situation actuelle que je me permets de vous soumettre :

achat d'un bien immobilier à concurrence de 50 % chacun (pas de crédit)

achat d'une voiture à crédit, emprunteur Monsieur, coemprunteur Madame

crédit à la consommation repris par la banque du couple, même situation que pour l'achat de la voiture,

compte commun à la banque

situation financière :

mon salaire est plus élevé que le sien à l'année à concurrence de 4500 euros, et je percevais une pension alimentaire pour mes enfants,

Monsieur verse encore à ce jour une pension alimentaire pour sa fille.

aujourd'hui nous nous séparons, le problème est le suivant :

Monsieur propose de racheter ma part concernant le bien immobilier

Monsieur a revendu la voiture 10.000 euros cette semaine, mais ne veut pas rembourser le crédit,

Pour le crédit à la consommation il n'en parle même pas.

Pendant la durée de notre vie commune, nous avons eu des difficultés financières, nous étions débiteurs à la banque, à cette occasion Monsieur a débloquent la somme de 2500 euros placé sur un compte assurance.

aujourd'hui il exige une reconnaissance de dette devant notaire concernant la somme de 2500 euros, or nous étions tous les deux responsables de ce découvert.

est -il possible de prévenir les sociétés de crédit de cette situation et quelles fassent

opposition chez le notaire pour être régé de leur créance au moment de la vente du bien immobilier.

Si Monsieur n'achète pas ma part, que malgré tout il occupe le logement , est -il possible d'exiger un loyer, quels recours auprès de la société de crédit que puis je faire, je suis désemparée, et ne sais pas à qui je peux m'adresser, mon travail ne me permet pas d'être disponible dans la journée, au secours, merci infiniment de votre aide.

brigitte